

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=DS&ID_NUMPUBLIE=DS_283&ID_ARTICLE=DS_283_0353

Tourisme et sécurité en Andalousie : résultats d'une enquête de victimation auprès des touristes

par Marcelo AEBI

| Médecine et Hygiène | Déviance et Société

2004/3 - 28

ISSN 0378-7931 | ISBN | pages 353 à 368

Pour citer cet article :

— Aebi M., Tourisme et sécurité en Andalousie : résultats d'une enquête de victimation auprès des touristes, *Déviance et Société* 2004/3, 28, p. 353-368.

Distribution électronique Cairn pour Médecine et Hygiène.

© Médecine et Hygiène. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

TOURISME ET SÉCURITÉ EN ANDALOUSIE : RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE DE VICTIMATION AUPRÈS DES TOURISTES

Marcelo Aebi*

L'article présente les résultats d'une enquête de victimation menée en Andalousie auprès de touristes (N = 2 968) durant l'été 2002. Les taux de victimation sont relativement élevés, corroborant ainsi la pertinence des théories criminologiques axées sur les opportunités qui considèrent les touristes comme un groupe très exposé au risque d'être victime d'infractions. Néanmoins, la plupart des infractions subies – dont la moitié est dénoncée à la police – ne sont pas particulièrement graves. L'analyse corrobore également la tendance des enquêtes de victimation à surestimer la délinquance, dans la mesure où les touristes signalent des victimations subies en dehors de la période d'étude.

MOTS-CLÉS: VICTIMATION – TOURISTES – ANDALOUSIE

Tourisme et délinquance

L'Andalousie – Communauté autonome de l'Espagne d'une surface de 87268 km² (17,3% du pays) et une population qui avoisine les sept millions d'habitants – constitue l'une des destinations touristiques les plus fréquentées par les touristes européens. À son tour, le tourisme constitue une importante source de devises pour la région. Il est indéniable que le développement du tourisme durant le dernier quart du XX^e siècle a contribué à la prospérité de la Communauté, mais il semblerait qu'il a produit également quelques effets négatifs parmi lesquels on mentionne régulièrement une augmentation relative de la délinquance.

Ceci n'est pas étonnant dans la mesure où les recherches empiriques disponibles au niveau international ont déjà mis en évidence l'existence d'une corrélation entre ces deux phénomènes¹. Ainsi, passant en revue la littérature en langue anglaise sur la relation entre tourisme et délinquance dans différents pays, Brunt et Hambly (1999) arrivent à la conclusion que le développement du tourisme entraîne une augmentation de la délinquance et que la population qui réside dans des zones touristiques est consciente de cette corrélation. Toutefois, n'est pas tout à fait élucidée la question de savoir si le développement du tourisme produit davantage de victimations parmi les membres de la communauté qui résident habituellement dans la région touristique en question ou si ce sont les victimations subies

* Instituto andaluz interuniversitario de criminología, Universidad de Sevilla. L'auteur remercie pour leur collaboration Borja Mapelli et l'équipe de recherche de l'Institut andalou inter-universitaire de criminologie de l'Université de Séville composée par Adelina Borrego, Elisabeth Brahm et Soledad Mejías.

¹ Voir par exemple Brayshaw (1995); Brunt, Hambly (1999); Chesney-Lind *et al.* (1983); Chesney-Lind, Lind (1986); Fujii, Mak (1979, 1980); Fukunaga (1975); Jud (1975); Mc Pheters, Stronge (1974); Milman, Pizam (1988); Pizam (1982); Roehl (1995); Ross (1992); Stangeland *et al.* (1998), et Walmsley *et al.* (1983).

par les touristes eux-mêmes qui produisent l'augmentation des taux de délinquance et par conséquent – et parfois avec l'aide volontaire ou involontaire des médias – du sentiment d'insécurité.

Dans ce contexte, il semble plus ou moins évident qu'un touriste encourt un risque accru de devenir victime d'un délit. En effet, à la suite des recherches de Hindelang *et al.* (1978) et de Gottfredson (1984), les études criminologiques empiriques sont unanimes à indiquer que le risque d'être victime d'une infraction dépend du style de vie de la personne et, en particulier, de la fréquence de ses sorties. Or, la plupart des touristes passent le plus clair de leur temps hors de leur logement (hôtel, appartement, etc.) et notamment dans des lieux publics très fréquentés, tels la plage ou le centre-ville. C'est-à-dire que, d'une part, ils laissent une bonne partie de leur propriété sans surveillance directe – ceci est particulièrement vrai pour les touristes logés dans des appartements, mais un peu moins pour ceux logés dans des hôtels² – et, d'autre part, ils se trouvent en général dans des zones où le risque de souffrir des vols ou des agressions est plus important du fait de la grande affluence de personnes. D'autre part, il leur est souvent difficile de dissimuler leur condition de touristes et leur relative méconnaissance des coutumes locales (Cohen, 1987) et d'habitude ils ignorent quels sont les quartiers peu recommandables pour se promener (Brayshaw, 1995). À cela il faut ajouter que les affaires laissées à la plage ou transportées avec soi par un touriste – argent, appareil photos, caméra vidéo, etc. – constituent des cibles relativement faciles et attrayantes pour des éventuels voleurs. Finalement, Ryan (1993) indique que certains délinquants ont bien compris qu'en cas d'infraction, les touristes n'ont souvent pas intérêt à entamer une action légale qui les obligerait, en cas de jugement, à retourner au pays de leurs victimations.

À l'autre extrême de la relation entre tourisme et délinquance, on trouve des personnes qui se sont déplacées vers les zones touristiques non pas pour le plaisir du séjour mais pour commettre des infractions ou bien pour combiner ces deux activités. La gamme de comportements dans lesquels celles-ci peuvent être impliquées est large et peut aller des simples vols aux fraudes à l'assurance en passant par le vandalisme et le petit trafic de drogues. Par exemple, Procópio (1999) soutient qu'une quantité non négligeable de drogue entre en Europe continentale dans les valises de certains touristes qui passent leurs vacances dans des îles méditerranéennes ou atlantiques et rentrent dans des vols charter qui habituellement ne sont pas contrôlés à l'aéroport d'arrivée.

Conscientes de cette problématique, les autorités de la Junte d'Andalousie – Secrétariat général technique du Bureau du tourisme et du sport – ont pris la courageuse décision de mandater une recherche à ce sujet à l'Institut andalou inter-universitaire de criminologie (IAIC) de l'Université de Séville. Nous parlons d'une décision courageuse dans la mesure où, en général, les administrations sont réticentes à entamer une recherche de ce genre à cause de la publicité négative qu'elle pourrait engendrer. Ainsi, durant l'été 2002, nous avons mené à bien une enquête de victimation auprès des touristes qui avaient visité la Communauté autonome d'Andalousie. Dans la suite de cet article, nous présenterons les principaux résultats de cette enquête³.

² À cela il faudrait encore ajouter que le domicile habituel des touristes encourt également un risque accru de victimation du fait qu'il est inhabité, mais ce cas de figure n'est pas couvert par cette recherche.

³ Cet article synthétise les aspects criminologiques d'une recherche plus vaste publiée en espagnol sous la forme d'un livre (Aebi, Mapelli, 2003). On pourra s'y rapporter pour tout ce qui excède la taille impartie au présent article. La recherche a été financée par le Secrétariat général technique du Bureau du tourisme et du sport de la Junte d'Andalousie (*Secretaría General Técnica de la Consejería de Turismo y Deportes de la Junta de Andalucía*).

Méthodologie

Dans le cadre de cette recherche, nous considérons comme *touriste* toute personne qui ne réside pas en Andalousie et qui visite cette Communauté autonome de manière temporaire, indépendamment des motifs de leur séjour. Pour ce motif, on trouve dans notre échantillon quelques Espagnols qui résident dans d'autres régions du pays.

Le questionnaire utilisé pour cette enquête a été élaboré à partir du questionnaire de l'enquête internationale de victimation – ci-après ICVS, abréviation de *International Crime Victims Survey* – que nous venions d'adapter au contexte andalou dans le cadre d'une enquête menée dans la ville de Séville (Aebi, en préparation). Toutefois, il s'est avéré nécessaire de réduire ce questionnaire – qui dans sa version complète est composée de plus de 70 pages – à quatre pages A4, de sorte que l'interviewé puisse y répondre de manière relativement rapide. Dans ce contexte, nous avons prêté une attention particulière à une recherche semblable menée au milieu des années 1990 par la section Malaga de notre institut (Stangeland *et al.*, 1998).

En particulier, nous avons retenu des infractions contre la propriété – vols, vols avec violence, cambriolages – et contre la personne – menaces, agressions physiques et sexuelles – tout en laissant à l'interviewé la possibilité de mentionner d'autres délits. Le but a été de retenir des comportements considérés comme des infractions dans tous les pays occidentaux. D'autre part, nous avons choisi un format de questionnaire auto-administré qui a été rédigé dans les cinq langues – allemand, anglais, espagnol, français et italien – qui prédominent parmi les touristes qui visitent l'Andalousie. En même temps, nous avons choisi des interviewers qui maîtrisaient ces langues et pouvaient de ce fait évacuer les éventuels doutes ou questions des interviewés.

Les enquêtes ont été effectuées dans les salles d'attente des portes d'embarquement de quatre aéroports andalous – Malaga (60% des enquêtes), Almeria (22%), Séville (13%) et Grenade (5%) – entre juillet et septembre 2002. Nous sommes conscients que nous avons ainsi perdu pour l'échantillon toutes les personnes qui ont voyagé avec leurs propres voitures, mais l'endroit – déjà utilisé par Stangeland *et al.* (1998) – nous a semblé très approprié pour une enquête de ce genre. D'une part, les personnes qui s'y trouvent ont déjà achevé leur séjour en Andalousie, ce qui résout le problème de l'exposition au risque de devenir victime d'une infraction. Ce problème aurait pu se présenter si les enquêtes avaient été menées en ville, où l'on peut rencontrer des personnes qui viennent d'arriver – et qui par conséquent n'ont même pas été exposées au risque de subir une infraction – à côté de personnes qui ont déjà passé un certain nombre de jours sur place. D'autre part, les interviewés potentiels sont obligés de *tuer le temps* en attendant d'être appelés pour l'embarquement, de sorte que l'enquête peut représenter une manière somme toute assez agréable d'occuper ce temps libre. Par conséquent, on a obtenu un taux de réponse d'environ 85%.

Caractéristiques de l'échantillon

L'échantillon est composé de 2 968 personnes dont 52% sont des femmes et 48% des hommes. On y trouve des citoyens du Royaume-Uni (46%), l'Allemagne (22%), d'autres régions de l'Espagne (6%), l'Irlande (5%), des Pays-Bas (5%), de France (3%), d'Italie (2%), des États-Unis (1%), de pays d'Amérique Latine (1%) ainsi que d'autres pays (9%). Cette catégorie résiduelle regroupe une série de pays qui comptent chacun moins de 30 ressortissants interviewés.

La moyenne d'âge de l'échantillon est de 43 ans et la médiane est de 42 ans. Toutefois, avec un intervalle d'âge de 71 ans – l'interviewé le plus jeune avait 16 ans et le plus âgé 87 –, on peut dire que tous les âges sont représentés. La moyenne – ainsi que le mode – de temps passé en Andalousie par ces personnes est de 14 jours et la médiane est de 10 jours. En particulier, 86% de l'échantillon a passé en Andalousie entre 1 et 15 jours.

Un peu plus de la moitié des interviewés (52%) a passé ses vacances dans la province de Malaga. Le reste de l'échantillon s'est installé dans les provinces d'Almeria (21%), de Séville (8%), de Grenade (5%), de Cadix (4%), de Huelva (1%) ou autres (2%), ou bien a séjourné dans diverses provinces andalouses (7%). Parmi ces personnes 35% ont voyagé en couple, 35% avec des membres de leur famille, 14% avec des amis et 14% seuls (le 2% restant entrant dans la catégorie *autres*). Finalement, signalons que la majorité d'entre elles (56%) ont séjourné dans des hôtels ou des appart'hôtels.

Vue d'ensemble des résultats

La figure 1 résume les taux de prévalence des victimations subies par les touristes interviewés (N = 2 968) que nous développerons dans les prochains chapitres. Ces taux expriment le pourcentage de personnes interviewées qui ont été victimes de chaque infraction. Logiquement, pour les victimations liées à l'utilisation d'un véhicule, nous n'avons pris en considération que les personnes qui ont manifesté avoir utilisé un véhicule lors de leurs vacances (N = 1 360). De même, pour les agressions sexuelles physiques et verbales, nous n'avons pris en considération que les femmes de l'échantillon (N = 1 535). En outre, ces taux correspondent à ce que les statisticiens appellent le *pourcentage valide* qui est calculé en ne prenant pas en considération les valeurs manquantes, c'est-à-dire les personnes qui n'ont pas su ou n'ont pas voulu répondre à l'item en question.

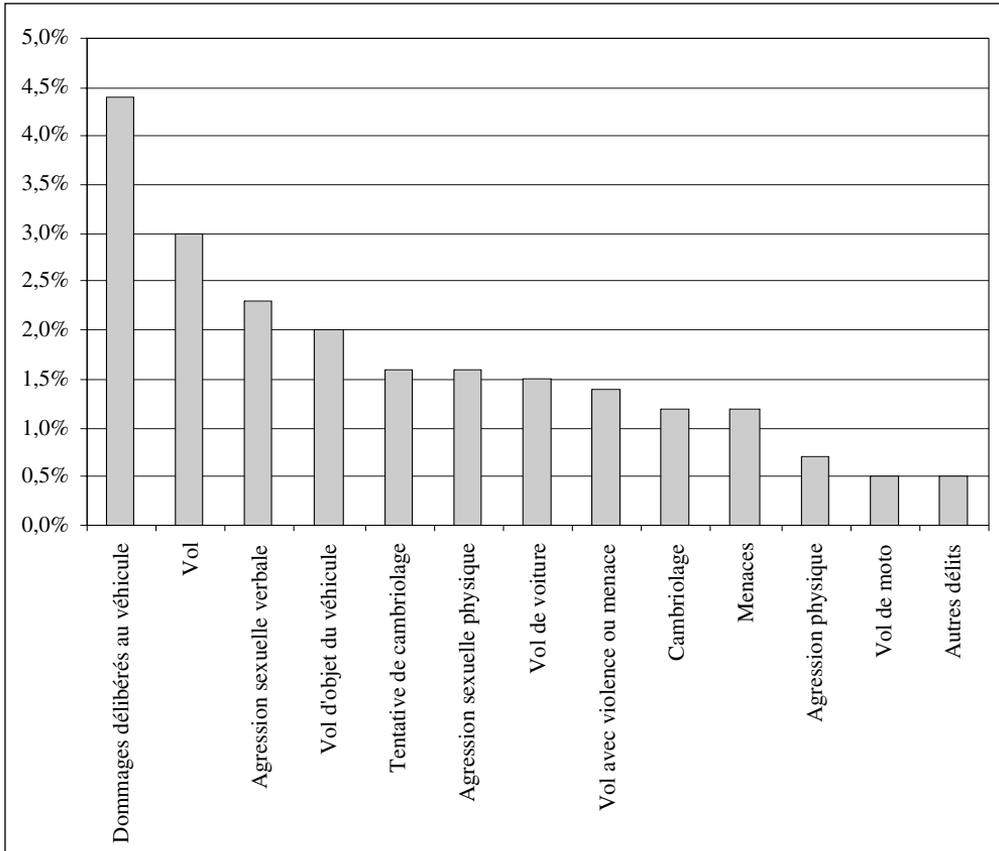
Victimations liées à l'utilisation d'un véhicule

Un peu moins de la moitié des interviewés ont utilisé un véhicule – voiture ou moto – durant leur séjour en Andalousie. S'agissant de personnes qui sont parties en avion, il est permis de supposer que dans la presque totalité des cas il s'agissait de véhicules de location. Parmi ces personnes, 4,4% ont été victimes d'actes de vandalisme sur leur véhicule, 2% de vol d'objets laissés dans le véhicule ou d'objets du véhicule et 1,5% ont eu leur voiture volée.

Il s'agit de pourcentages relativement élevés. En effet, si l'on compare ces résultats à ceux de l'ICVS de l'année 2000 (van Kesteren *et al.*, 2001), on constate que sur une période moyenne de quatorze jours, nos taux de victimation ne sont inférieurs que d'un tiers – pour le vandalisme et le vol de voiture – ou de moitié – pour le vol d'objets de la voiture – aux taux relevés dans les pays développés sur une période d'exposition au risque de douze mois. En effet, ces pays ont relevé en moyenne des taux de 6,6% pour les actes de vandalisme, 4,6% pour le vol d'objets de la voiture et 1% pour le vol de voiture (van Kesteren *et al.*, 2001, 178s.)⁴.

⁴ Il est difficile de faire des comparaisons pour le vol de moto – 0,5% dans notre enquête contre 0,3% dans les pays développés – parce que le nombre de motards dans les échantillons respectifs est assez restreint et que les conditions climatiques qui conditionnent le temps d'utilisation d'une moto sont trop diverses.

Figure 1: Prévalence des victimations (pourcentage de touristes interviewés victimes de chaque infraction)



On comprend que des voleurs soient intéressés par les voitures louées par des touristes dans la mesure où ces derniers transportent souvent des effets de valeur dans leur coffre ; mais il est intéressant de se poser la question de savoir comment ces voleurs arrivent à identifier les voitures des touristes. À ce sujet, notons que les voitures louées en Espagne ne présentent pas de signes distinctifs révélateurs de leur condition. Ces voitures n'ont pas de plaque d'immatriculation particulière ni – à l'exception des voitures louées à l'aéroport de Malaga par une entreprise liée à une compagnie d'aviation *low cost* – de publicité pour l'entreprise qui les a louées. Nous croyons – et les opinions de certains policiers consultés corroborent notre hypothèse – que c'est justement l'absence totale de signes de *possession* de la voiture – par exemple, des autocollants – qui pourrait signaler à l'éventuel voleur qu'il s'agit d'une voiture louée. À cela il faut ajouter l'aspect impeccable de ces voitures et le rôle joué par l'observation des personnes qui les conduisent.

Pour terminer, signalons que les délits de vandalisme et de vol d'objets de la voiture sont des délits typiques des grands centres urbains – où les cibles sont particulièrement nombreuses – et que, avec l'afflux des touristes, même des villages andalous peuvent devenir des villes de taille moyenne durant l'été.

Vols

Le délit le plus commun parmi les infractions contre la propriété est le vol simple, c'est-à-dire le vol avec absence de violence ou de menace. En effet, 3% des membres de l'échantillon ont été victimes de ce délit. À cela il faut ajouter que 1,4% des touristes de notre échantillon ont été victimes d'un vol avec violence.

Ce dernier taux est particulièrement élevé dans la mesure où sur une période d'une année, l'ICVS de l'année 2000 avait trouvé un taux de 0,8% (van Kesteren *et al.*, 2001, 178). Toutefois, il faut signaler que deux tiers des vols avec violence sont restés au stade de la tentative. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que seulement dans un tiers des cas le délinquant a utilisé une arme. De plus, cette arme n'a jamais été une arme à feu, mais de préférence – soit dans 13 cas sur les 16 mentionnés – un couteau. Par conséquent, il y a eu des blessures dans onze cas, mais l'intervention d'un médecin n'a été nécessaire que dans trois d'entre eux.

On constate ici les effets bénéfiques d'une loi restrictive en matière de possession d'armes. En effet, malgré les efforts de Kleck (1991) pour essayer de prouver le contraire, les recherches de Killias (1993; Killias *et al.*, 2001) ont mis en évidence qu'à l'échelle internationale il existe une forte corrélation entre le nombre d'armes en circulation dans un pays donné et le nombre d'homicides – en particulier ceux commis au foyer et dont les victimes sont les partenaires féminins des propriétaires de l'arme – et le nombre de suicides qui y sont enregistrés. En Espagne, on a procédé à la confiscation des armes à feu à la suite de la guerre civile (1936-1939) et la loi sur ces armes reste assez restrictive. Certes, il y a beaucoup d'armes de chasse en circulation qui peuvent être adaptées et utilisées en ville, mais ceci impliquerait un type de délinquant très organisé qui, d'après nos résultats, ne semble pas caractéristique de l'Espagne.

En ce qui concerne les cambriolages, on constate 1,6% de tentatives et 1,2% d'infractions consommées. Il s'agit d'un résultat intéressant sous divers angles. Tout d'abord, la relation est inverse à celle que l'on trouve dans les statistiques policières où les délits consommés sont majoritaires. Ceci s'explique parce que les tentatives sont rarement dénoncées lorsqu'il n'y a pas eu des dommages matériels. Cette circonstance met en évidence les limitations des statistiques policières en tant qu'instruments de référence pour le développement de mesures de prévention de la délinquance. En effet, à partir de ces statistiques nous pouvons connaître assez bien ce qui ne fonctionne pas dans le domaine de la prévention, mais nous n'avons que peu d'informations sur les mesures de prévention qui se sont avérées efficaces (voir dans ce sens Lamm Weisel, 2002). L'enquête de victimation s'avère donc un instrument de choix pour l'élaboration de telles mesures.

D'autre part, le nombre assez élevé de tentatives admet au moins deux interprétations qui, à notre avis, seraient dans le cas présent complémentaires. Premièrement, il corrobore la nature peu organisée de la délinquance envers les touristes. Deuxièmement, et dans une optique semblable à celle évoquée dans le paragraphe précédent, il peut signifier que les mesures de prévention des cambriolages s'avèrent assez efficaces. Cette dernière hypothèse trouve un certain appui dans l'analyse faite par Lamon (2002, 29-52) de l'évolution des cambriolages à travers les enquêtes de victimation internationales successives. En effet, on constate que le nombre de foyers disposant de mesures de sécurité a nettement augmenté entre 1989 et 2000 et qu'en même temps, les tentatives de cambriolage qui étaient inférieures aux délits consommés en 1989 sont devenues identiques ou supérieures à ces derniers en 1996 et 2000 (van Kesteren *et al.*, 2001, 178).

Victimations violentes

Malgré l'afflux d'un grand nombre de jeunes vers les villes et les villages andalous durant l'été, 0,7% seulement de l'échantillon a été victime d'agressions physiques. En ce qui concerne les menaces, le libellé aggravé de la question exigeait que la personne ait eu vraiment peur et l'on constate que 1,2% de l'échantillon a expérimenté cette sensation. Ce genre de violence reste donc relativement bas.

La note discordante provient des agressions sexuelles. En effet, 4% des femmes interviewées ont signalé avoir été victimes de telles agressions. Néanmoins, dans plus de la moitié des cas, il s'agissait d'agressions verbales. Ceci semble traduire une différence culturelle entre le Nord et le Sud en ce qui concerne la perception des relations entre hommes et femmes. En effet, dans les pays du Nord de l'Europe les hommes n'ont pas l'habitude de s'adresser à des femmes inconnues en faisant des remarques sur leur beauté physique, mais ce comportement est relativement fréquent dans les pays latins. Pour une femme ayant grandi dans ces derniers, une remarque de ce genre ne serait que très rarement cataloguée comme agression sexuelle (voir dans le même sens Stangeland, 1995, 154). Par ailleurs, l'ignorance totale ou partielle de la langue dans laquelle a été faite la remarque peut avoir une influence sur sa perception comme une sorte d'agression.

1,6% des femmes interviewées ont signalé qu'il s'est agi d'une agression sexuelle physique ou d'une combinaison de cette dernière avec une agression verbale. À ce sujet, signalons qu'aucune de ces femmes n'a signalé dans les remarques ni dans les commentaires à nos enquêtrices qu'il s'est agi d'un viol. Le libellé relativement large de la question (« vous est-il arrivé que quelqu'un vous dérange, vous touche ou vous agresse pour des raisons sexuelles ? ») permet de supposer qu'il ait pu s'agir d'agressions peu graves. Malheureusement, le contexte dans lequel les enquêtes se sont déroulées n'était pas approprié pour approfondir ce genre de questions.

Le problème de la surestimation des victimations

Si nous combinons les résultats présentés jusqu'à présent en ajoutant 0,5% de l'échantillon qui signale avoir été victime d'autres délits – notamment de petites arnaques dans des restaurants, taxis ou commerces – nous constatons que 10,3% de notre échantillon de touristes ont été victimes d'au moins un délit durant leur séjour en Andalousie en 2002. À titre de comparaison, dans les pays industrialisés qui ont participé à l'ICVS de l'année 2000, le taux moyen de victimation – c'est-à-dire le pourcentage de personnes qui ont été victimes d'au moins l'un des onze délits inclus dans le questionnaire – sur une période d'une année a été de 21,3% (van Kesteren *et al.*, 2001, 178). Ce résultat confirme donc que les touristes constituent un groupe particulièrement exposé au risque de devenir victime d'infractions.

Toutefois, nous aimerions souligner ici que nous avons pu calculer ce taux grâce au rajout d'une question de détail demandant à l'interviewé si le délit s'était produit durant son dernier séjour en Espagne ou durant un séjour antérieur. Cette question pouvait paraître superflue dans la mesure où tout le questionnaire portait clairement sur des événements survenus durant le séjour qui venait de s'achever⁵. Néanmoins, la recherche indique – voir

⁵ Par manque d'espace nous ne pouvons pas reproduire ici le questionnaire en entier, mais les exemples suivants illustrent bien ce point : « Quelle a été la durée de votre séjour en Espagne ? Où avez-vous séjourné la plupart du temps ? Comment avez-vous voyagé ? Où étiez-vous logé ? Avez-vous utilisé un véhicule (voiture ou moto), propre ou loué, durant votre séjour en Espagne ? Si vous avez utilisé un véhicule, avez-vous été victime de l'un des délits suivants... ? ».

par exemple Killias (1989, 37) et Aebi *et al.* (2002) – que les interviewés ont tendance à surestimer le nombre de victimations, et ceci non pas parce qu'ils pourraient reporter des victimations inexistantes, mais plutôt parce qu'ils ont tendance à placer dans la période de référence des victimations produites en dehors de ladite période. Il semblerait que la plupart des victimes veulent signaler le délit subi et n'acceptent que difficilement que celui-ci soit laissé de côté parce qu'il s'est produit dans une période qui n'intéresse pas l'enquêteur. Dans ce contexte, le choix de rajouter cette question a été fait à partir du constat que, dans une enquête similaire à la nôtre, le rappel systématique à l'interviewé qu'il ne fallait parler que des victimations subies lors du dernier séjour n'empêchait pas qu'il signalât des événements antérieurs (Stangeland *et al.*, 1998, 63).

Ce choix s'est avéré judicieux dans la mesure où nous avons pu constater qu'un certain nombre de personnes ont signalé des victimations subies lors de séjours précédents. En fait, en l'absence de la question mentionnée, nous aurions relevé un taux de victimation de 11,7% au lieu de 10,3%. Ce résultat confirme donc que les sondages de victimation ont tendance à surestimer la délinquance. Dans le cas présent, il y aurait eu une surestimation de l'ordre du 14%⁶. Cette observation est particulièrement intéressante du point de vue de la validité des indicateurs de la criminalité. En effet, alors que les statistiques officielles – policières, judiciaires et pénitentiaires – sous-estiment la délinquance parce qu'elles n'arrivent pas à saisir le chiffre noir, les sondages ont tendance à l'accroître de manière artificielle. En conséquence, le *vrai* taux de délinquance devrait se trouver quelque part entre les taux donnés par ces deux indicateurs.

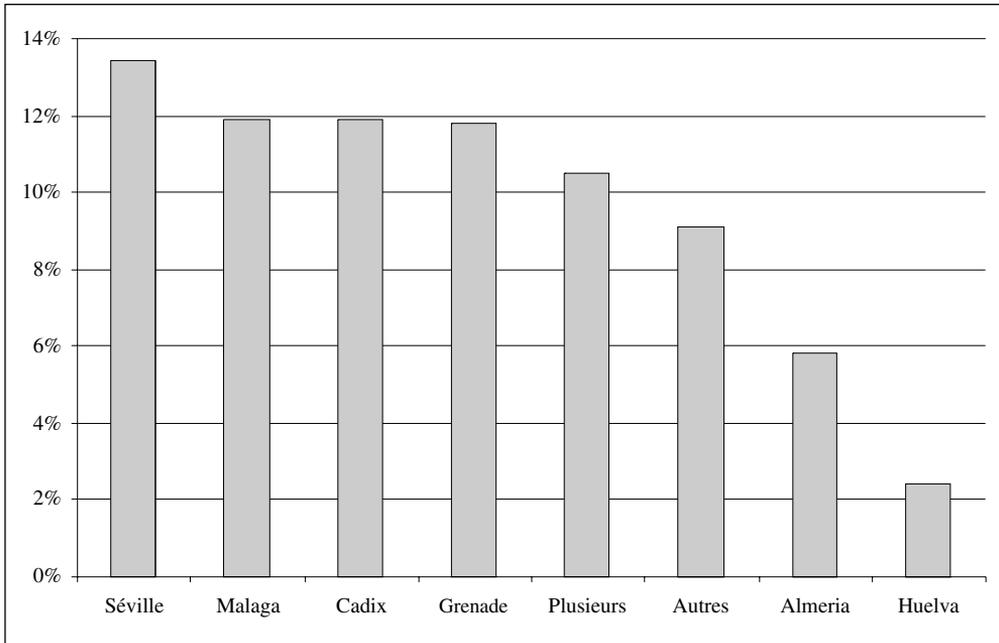
Urbanisation et délinquance

Après avoir présenté le taux de prévalence pour l'ensemble des victimations en Andalousie, nous nous intéresserons à présent aux taux relevés dans les différentes provinces andalouses. Signalons que nous avons renoncé à utiliser pour cette analyse le taux de victimation pour chaque type d'infraction parce qu'à ce niveau-là le nombre de victimes reste trop bas pour permettre des comparaisons valides.

Notre analyse corrobore les résultats obtenus par van Dijk (1998) qui, passant en revue l'ensemble des résultats de l'ICVS entre 1989 et 1996, constatait que le niveau d'urbanisation est le meilleur prédicteur de la délinquance. En effet, dans la figure 2, on constate que la province de Séville – où se trouve la ville de Séville, capitale de l'Andalousie, ville la plus peuplée de la communauté autonome et lieu de visite presque obligé pour les touristes – présente le taux de victimation le plus élevé (13,4%). Elle est suivie par trois autres provinces où l'on trouve des grandes villes qui constituent également des lieux de visite typiques pour les touristes. Il s'agit de Cadix (11,9%), Malaga (11,9%) et Grenade (11,8%). Les touristes qui ont parcouru diverses villes d'Andalousie présentent un taux de victimation de 10,4% qui s'avère presque identique au taux moyen pour l'ensemble de l'Andalousie (10,3%). Ceux qui ont passé leurs vacances dans d'autres endroits d'Andalousie présentent un taux de victimation de 9,1%, mais ce dernier taux ainsi que celui de Huelva – avec 2,4% de victimes – doit être considéré avec précaution dans la mesure où tous les deux proviennent de petits sous-échantillons (N = 44 et N = 42, respectivement). La province d'Almeria, à caractère plus rural, s'avère l'endroit le plus sûr avec un taux de victimation de seulement 5%.

⁶ Il s'agit de la différence – exprimée en pourcentage d'augmentation – entre un taux de 10,3 et un taux de 11,7.

Figure 2 : Prévalence des victimations (pourcentage d'interviewés victimes d'au moins une infraction) selon la province andalouse dans laquelle le touriste interviewé à séjourné



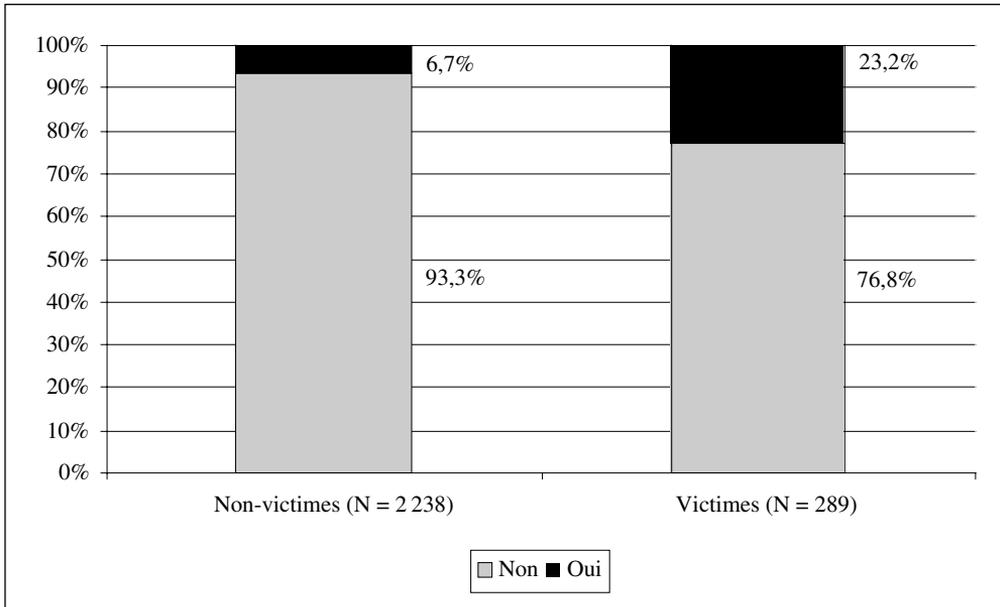
Autour du sentiment d'insécurité

Afin d'approfondir notre connaissance des expériences vécues par les touristes, nous avons inclus dans le questionnaire une série de questions liées au sentiment d'insécurité. À présent, il est donc possible de tester l'influence des victimations sur ce sentiment d'insécurité.

Pour commencer signalons que seuls 9% des touristes interviewés croient qu'il y a plus de délinquance en Espagne que dans leur pays d'origine. Néanmoins, on constate dans la figure 3 que ce pourcentage est nettement influencé par le fait d'avoir été victime d'un délit. En effet, parmi les non-victimes le pourcentage descend à 6,7%, mais il augmente à 23,2% parmi les victimes (la différence étant statistiquement significative selon le test de Student ou *t-test*). Toutefois, il est intéressant de noter que trois victimes sur quatre (76,8%) continuent à considérer que le taux de délinquance n'est pas plus élevé en Espagne que dans leur pays d'origine. Ceci corrobore que la délinquance dont les touristes sont victimes est celle que l'on qualifie souvent de *petite délinquance*. Cette affirmation est appuyée également par le fait que, selon les touristes interviewés, la valeur médiane des objets volés a été de 300 €, chiffre qui coïncide avec la valeur établie en Espagne pour différencier les délits des contraventions.

De manière conséquente, environ quatre touristes sur cinq se sont sentis en sécurité ou très en sécurité dans leur lieu de séjour. Comme d'habitude, ce sentiment est plus marqué le jour (88%) que la nuit (78%). Si nous ajoutons à ces pourcentages, le nombre de personnes qui ont répondu qu'elles étaient indifférentes, nous constatons que seulement 4,1% des

Figure 3 : Réponse à la question «Croyez-vous qu'il y a plus de délinquance en Espagne que dans votre pays d'origine ?» selon que le touriste interviewé ait été victime ou non.



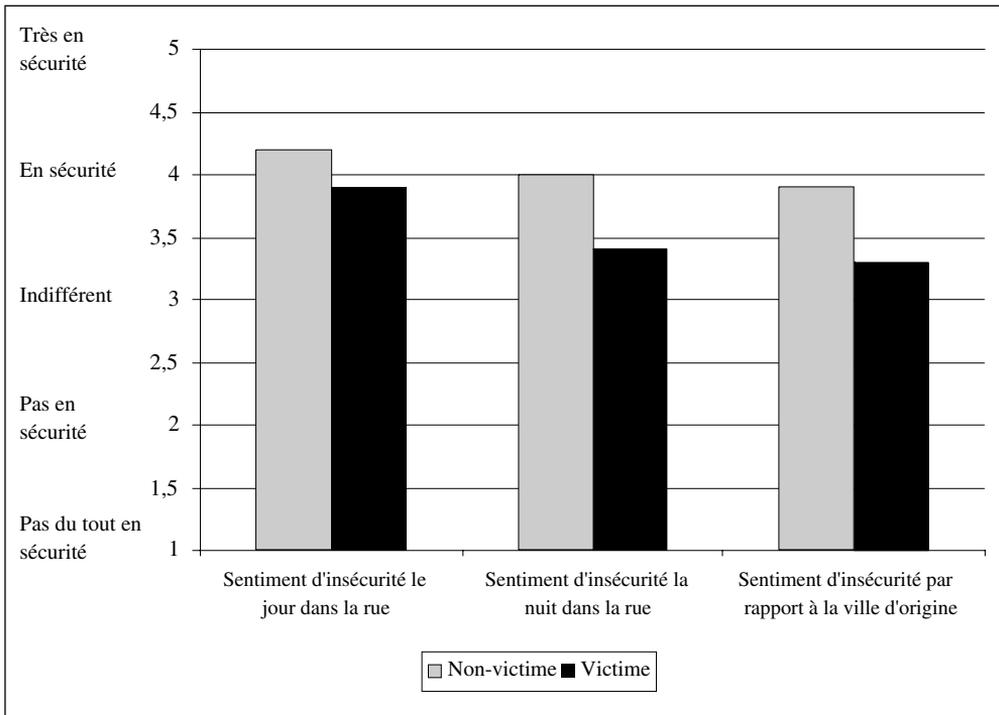
touristes ne se sont pas sentis en sécurité durant le jour et 9% durant la nuit, tandis que 9,3% ne se sont pas sentis en sécurité par rapport à leur ville d'origine. En ce qui concerne cette dernière question, 24,2% des touristes interviewés se sont manifestés indifférents tandis que 66,5% – soit deux touristes sur trois – se sont sentis en sécurité ou très en sécurité en comparaison avec leur ville d'origine.

Néanmoins, nous constatons à nouveau que le sentiment d'insécurité est très influencé par le fait d'avoir été victime ou non. En effet, profitant du fait que la question posée demandait des réponses qui peuvent être placées sur une échelle d'intervalles (1 = pas du tout en sécurité, 2 = pas en sécurité, 3 = indifférent, 4 = en sécurité et 5 = très en sécurité), nous avons calculé la moyenne des réponses à chaque question autant pour les victimes que pour les non-victimes. Cette moyenne s'exprime sous la forme d'un chiffre pouvant aller de un à cinq, de telle sorte que plus ce chiffre sera élevé et plus le touriste interviewé se sentira en sécurité.

On constate dans la figure 4 que les non-victimes se sentent en sécurité, tandis que pour les victimes la situation est légèrement différente. Ces dernières se trouvent plus proches de la moitié de l'échelle où prédomine un sentiment neutre. Dans tous les cas, les différences entre victimes et non-victimes sont statistiquement significatives ($p < .001$ selon le test de Student).

Or, malgré le fait que même les victimes d'infractions se trouvent dans la moitié supérieure de l'échelle établie pour mesurer le sentiment d'insécurité – c'est-à-dire qu'elles sont plus proches d'un sentiment de sécurité que d'un sentiment d'insécurité –, nous verrons tout de suite que la préoccupation pour la sécurité qui semble avoir envahi depuis quelques années les pays d'Europe Occidentale a toujours cours. En effet, 79% de l'échantillon attribue une importance haute (39,4%) ou très haute (39,5%) aux problèmes de sécurité. On

Figure 4 : Divers aspects du sentiment d'insécurité selon que le touriste interviewé a été ou non-victime



trouve également une minorité d'interviewés – recoupant en grande partie les personnes qui ont été victimes – qui ne sont pas satisfaits des mesures de sécurité (10,3% ont une opinion négative), de l'éclairage de nuit (13,4%) et du nombre de policiers (22,5%). Dans ce domaine, nous avons recueilli environ un tiers de réponses neutres (35%, 27% et 30% respectivement) tandis que les évaluations positives regroupent environ la moitié de l'échantillon (54%, 47% et 59% respectivement)⁷. En particulier, 140 personnes – environ 5% de l'échantillon – ont signalé dans l'espace prévu pour les suggestions à la fin du questionnaire qu'il faudrait augmenter le nombre de policiers.

Il semble donc qu'une partie minoritaire de l'échantillon – parmi laquelle on trouve notamment des personnes qui ont été victimes – éprouve un vrai sentiment d'insécurité et croit encore à la prévention générale et à l'efficacité des mesures classiques de prévention de la délinquance. Ce résultat s'accorde bien avec les résultats disponibles à l'échelle européenne. En effet, durant la deuxième moitié du XX^e siècle, il y a eu une augmentation de certaines formes de délinquance en Europe occidentale – voir dans ce sens Killias (2001, 113 avec références), Roché (1998, 36), Robert (1999) pour la France, et von Hofer (1997) pour les pays scandinaves – qui explique en partie le développement d'un sentiment d'insécurité

⁷ Notons que nous avons mêlé ces questions parmi d'autres sur la perception de la gentillesse des habitants, le prix des biens et des services ainsi que la qualité des services touristiques. Le but était d'éviter le dénommé effet *halo* qui fait que la personne qui commence à répondre d'une certaine manière à une série de questions a tendance à répondre de la même manière à toute la série.

chez les Européens. Ce dernier est particulièrement présent chez les personnes les plus exposées au risque de devenir victimes d'infractions (Killias 2001, 124 et 400)⁸.

Quelques circonstances entourant la victimation

Le questionnaire contenait également une série de questions au sujet des circonstances entourant la victimation subie. Ces questions n'ont évidemment été posées qu'aux victimes. À certaines questions, ne pouvaient répondre que les victimes qui avaient pu voir clairement leurs agresseurs, ce qui explique le nombre relativement bas de réponses reçues. Par exemple, seules 117 victimes ont répondu à notre question sur la nationalité de leurs agresseurs et, parmi celles-ci, 44% n'ont pas été en mesure de donner une réponse certaine à ce sujet, tandis qu'un même pourcentage de répondants soutient qu'ils étaient Espagnols, 11% qu'ils étaient étrangers et un 1% qu'ils étaient étrangers et Espagnols. Avec une certaine prudence, compte tenu du nombre restreint d'observations, nous pouvons dire que le nombre d'étrangers semble assez bas si l'on prend en considération que dans certains villages ils sont majoritaires durant l'été.

Signalons également que peu de personnes (N = 128) ont répondu à la question « croyez-vous que vous avez été victime de ce délit parce que vous êtes un étranger ? ». Parmi celles qui l'ont fait, les opinions sont partagées avec 51% des personnes qui se prononcent pour l'affirmative et 49% pour la négative.

Finalement, notons qu'une moitié seulement des victimations subies par des touristes a été portée à la connaissance de la police. En effet, seules 52% des victimes ont porté plainte. Ceci est sûrement dû autant au fait déjà signalé que bon nombre de délits n'étaient pas particulièrement graves et au fait que seulement 43% des victimes disposaient d'une assurance en mesure de leur rembourser les pertes subies. Parmi celles qui ont dénoncé le délit, 24% étaient très satisfaites du traitement reçu de la part de la police, 41% étaient assez satisfaites et 35% n'étaient pas du tout satisfaites.

Conclusion

La recherche effectuée en Andalousie confirme que les touristes constituent un groupe particulièrement exposé au risque d'être victime d'infractions. Il s'agit d'un résultat qui dépasse les frontières espagnoles, dans ce sens qu'il a été constaté dans différents contextes culturels (voir les références énumérées à la note 1). Il corrobore en même temps la pertinence des théories criminologiques axées sur les opportunités – et tout particulièrement de la théorie du style de vie (Hindelang *et al.*, 1978) et de la théorie des activités routinières (Cohen, Felson, 1979; Felson, 2002) – dans l'explication des victimations subies. L'idée de base est assez simple, mais non moins vraie : les personnes qui s'exposent le plus au risque sont celles qui deviennent le plus souvent victimes d'infractions.

⁸ Certes, ces personnes représentent une minorité, mais c'est justement en s'appuyant sur des minorités auxquelles elle offre des solutions simplistes pour endiguer la délinquance que l'extrême droite est en train de se développer en Europe. Les gouvernements démocratiques ne doivent surtout pas sous-estimer l'importance de la perception de la délinquance par leurs citoyens, et la criminologie est appelée dans ce contexte à proposer des solutions réalistes et respectueuses des droits de l'homme. Pour cette raison, nous avons accompagné notre recherche d'une série de suggestions sur les mesures de prévention de la délinquance à adopter pour améliorer la sécurité des touristes (voir Aebi, Mapelli, 2003, 69ss).

Pourtant, lorsque nous nous intéressons au type de délinquance subie par les touristes, ce sont les particularités locales qui prennent le pas sur les caractéristiques universelles de la délinquance. En effet, les infractions subies par les touristes qui visitent l'Andalousie ne semblent pas particulièrement graves et correspondent bien au genre de délinquance qui prédomine en Espagne où les délits graves sont plutôt rares et les taux de délinquance et de violence restent modérés⁹, même si dans les grandes villes la situation est en train de devenir quelque peu plus délicate (Aebi, en préparation). Notons à ce propos que, de manière conséquente avec les résultats disponibles au niveau international, les provinces andalouses qui ont enregistré les taux de victimation des touristes les plus élevés sont celles où se trouvent les villes les plus grandes, corroborant ainsi la corrélation entre urbanisation et délinquance.

En particulier, 10,3% des touristes qui ont visité l'Andalousie ont été des victimes d'un délit. Toutefois, dans ce pourcentage sont inclus tous les comportements perçus comme délictueux par la victime ainsi que les tentatives. En fait, quand on étudie en détail les victimations subies, on constate une prédominance des actes de vandalisme sur les voitures (4,4%) et des vols simples (3%), tandis que les infractions qui impliquent un recours à la violence ou l'intimidation connaissent des pourcentages inférieurs à 2%. Il s'agit donc d'une délinquance qui n'a pas en règle générale de suites négatives quant à l'intégrité physique de ses victimes. Ceci est confirmé par le fait que seulement la moitié des infractions sont dénoncées à la police et par le fait que la valeur médiane des objets volés n'est que de 300 €. Finalement, la meilleure preuve du caractère bénin des victimations subies par les touristes est fournie par eux-mêmes dans la mesure où trois quarts des victimes considèrent qu'il n'y a pas plus de délinquance en Espagne que dans leur pays d'origine. Pour l'ensemble de l'échantillon, ce sentiment est partagé par neuf touristes sur dix.

Finalement, signalons que nos résultats confirment la tendance des enquêtes de victimation à surestimer la délinquance. En effet, malgré le fait que le questionnaire était axé sur les victimations subies lors du dernier séjour en Andalousie, nous avons constaté grâce aux questions de détail que certaines de ces infractions s'étaient produites lors de séjours antérieurs. Si nous n'avons pas introduit une question de contrôle, nous aurions surestimé de 14% les victimations subies. Il s'agit d'un résultat à prendre particulièrement en considération par les chercheurs qui utilisent ce genre d'enquêtes pour essayer d'établir le niveau *réel* de délinquance ou pour établir des comparaisons internationales. Ces dernières ne sont réalisables que lorsque le questionnaire et sa méthode d'administration sont identiques¹⁰.

Marcelo Aebi

Instituto andaluz interuniversitario de criminología

Universidad de Sevilla

E.T.S.I.

Avda Reine Mercedes s/n

E-41012 Sevilla

aebi@us.es

⁹ Voir dans ce sens Garrido *et al.* (2001, 109); Conseil de l'Europe (1999); WODC *et al.* (2003).

¹⁰ Ceci doit être pris particulièrement en considération lors des comparaisons avec les taux de victimation aux États-Unis où le sondage de victimation annuel est réalisé sur un panel qui est interviewé à plusieurs reprises (BJS, 1994), ce qui réduit considérablement le risque de surestimation de la délinquance.

BIBLIOGRAPHIE

- AEBI M.F., en préparation, *Los sevillanos ante el delito*.
- AEBI M.F., MAPELLI B., 2003, *Turismo y seguridad en Andalucía*, Sevilla, Consejería de Turismo y Deporte.
- AEBI M.F., KILLIAS M., TAVARES C., 2002, Comparing Crime Rates: The International Crime (Victim) Survey, The European Sourcebook of Crime and Criminal Justice Statistics, and Interpol Statistics, *International Journal of Comparative Criminology*, 2, 1, 22-37.
- BJS – BUREAU OF JUSTICE STATISTICS (États-Unis), 1994, *Bureau of Justice Statistics Bulletin*, October 30, 1994, 1-7.
- BRAYSHAW D., 1995, Occasional studies: Negative publicity about tourism destinations: A Florida case study, *Travel and Tourism Analyst*, 5, 62-71.
- BRUNT P., HAMBLY Z., 1999, Tourism and crime: A research agenda, *Crime Prevention and Community Safety: An International Journal*, 1, 2, 25-36.
- CHESNEY-LIND M., LIND I., 1986, Visitors as victims: Crimes against tourists in Hawaii, *Annals of Tourism Research*, 13, 167-191.
- CHESNEY-LIND M., LIND I., SCHAAFSMA H., 1983, *Salient Factors in Hawaii's Crime Rate*, Youth Development and Research Center Report No. 286, Hawaii, University of Hawaii-Manoa.
- COHEN E., 1987, The tourist as victim and protégé of law enforcing agencies, *Leisure Studies*, 6, 2, 181-198.
- COHEN L.E., FELSON M., 1979, Social change and crime rate trends: A routine activity approach, *American Sociological Review*, 44, 588-608.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 1999, *European Sourcebook of Crime and Criminal Justice Statistics [1999]*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- FELSON M., 2002, *Crime and Everyday Life*, 3rd ed., Thousand Oaks, London, New Delhi, Sage.
- FUJII E., MAK J., 1979, The impact of alternative regional development strategies on crime rates: Tourism vs. agriculture in Hawaii, *Annals of Regional Science*, 13, 3, 42-56.
- FUJII E., MAK J., 1980, Tourism and crime: Implications for regional development policy, *Regional Studies*, 14, 27-36.
- FUKUNAGA L., 1975, A new sun in Kohala: The socio-economic impact of tourism and resort development on a rural community in Hawaii, in FINEY W., WATSON F. (Eds), *A New Kind of Sugar: Tourism in the Pacific*, Honolulu, East West Center.
- GARRIDO V., STANGELAND P., REDONDO S., 2001, *Principios de criminología*, 2^a éd., Valencia, Tirant lo blanch.
- GOTTFREDSON M., 1984, *Victims of Crime: The Dimensions of Risk*, Home Office Research Study No. 81, London, HMSO.
- HINDELANG M. J., GOTTFREDSON M. R., GAROFALO J., 1978, *Victims of Personal Crime: An Empirical Foundation for a Theory of Personal Victimization*, Cambridge MA, Ballinger.
- JUD G., 1975, Tourism and crime in Mexico, *Social Science Quarterly*, 56, 324-330.
- KILLIAS M., 1989, *Les Suisses face au crime: leurs expériences et attitudes à la lumière des enquêtes suisses de victimation*, Grösch, Rüegger.
- KILLIAS M., 1993, International correlations between gun ownership and rates of homicide and suicide, *Canadian Medical Association Journal*, 148, 10, 1721-1725.
- KILLIAS M., 2001, *Précis de criminologie*, 2^e éd., Berne, Staempfli.
- KILLIAS M., VAN KESTEREN J., RINDLISBACHER M., 2001, Guns, violent crime and suicide in 21 countries, *Canadian Journal of Criminology*, 43, 4, 429-448.
- KLECK G., 1991, *Point Blank*, New York, Aldine de Gruyter.
- LAMM WEISEL D., 2002, *Burglary of Single-Family Houses*, Washington D.C., U.S. Department of Justice, Office of Community Oriented Policing Services.
- LAMON PH., 2002, Crime trends in thirteen industrialized countries, in NIEUWBEERTA P. (Ed.), *Crime Victimization in Comparative Perspective: Results from the International Crime Victims Survey, 1989-2000*, Den Haag, Boom Juridische uitgevers.

- MCPHETERS L., STRONGE W., 1974, Crime as an environmental externality of tourism: Miami, Florida, *Land Economics*, 50, 2, 288-292.
- MILMAN A., PIZAM A., 1988, The social impacts of tourism on Central Florida, *Annals of Tourism Research*, 15, 191-204.
- PIZAM A., 1982, Tourism and crime: Is there a relationship?», *Journal of Travel Research*, 20, 7-10.
- PROCÓPIO A., 1999, *O Brasil no mundo das drogas*, Petrópolis, Editora Vozes.
- ROBERT Ph., 1999, *Le citoyen, le crime et l'État*, Paris, Genève, Droz.
- ROCHÉ S., 1998, *Sociologie politique de l'insécurité: Violences urbaines, inégalités et globalisation*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ROEHL W.S., 1995, Gambling as a tourist attraction: Trends and issues for the 21st century, in SEATON A.V. (Ed.), *Tourism: The State of the Art*, Chichester, Wiley, 156-168.
- ROSS G.F., 1992, Resident perceptions of the impact of tourism on an Australian city, *Journal of Travel Research*, 31, 13-17.
- RYAN C., 1993, Crime, violence, terrorism and tourism: An accidental or intrinsic relationship?, *Tourism Management*, 14, 3, 173-183.
- STANGELAND P., 1995, *The Crime Puzzle: Crime Patterns and Crime Displacement in Southern Spain*, Malaga, Miguel Gómez Ediciones.
- STANGELAND P., DíEZ RIPOLLÉS J.L., DURÁN DURÁN M.A., 1998, *El blanco más fácil: La delincuencia en zonas turísticas*, Valencia, Tirant lo blanch.
- VAN DIJK J.J.M., 1998, Criminal victimation: A global view, in ALVAZZI DEL FRATE A., OKSANNA H., ZVEKIC U. (Eds), *Surveying Crime: A Global Perspective: Proceedings of the International Conference, Rome, 19-21 November 1998*, Roma, ISTAT et UNICRI, 107-159.
- VAN KESTEREN J., MAYHEW P., NIEUWBEERTA P., 2001, *Criminal Victimization in Seventeen Industrialised Countries: Key Findings for the 2000 International Crime Victims Survey*, Den Haag, WODC. Disponible sur Internet: <http://www.wodc.nl>
- VON HOFER H., 1997, *Nordic Crime Statistics 1950-1995*, Stockholm, Stockholm University, Department of Criminology.
- WALMSLEY D., BOSKOVIC R., PIGRAM J., 1983, Tourism and crime: An Australian perspective, *Journal of Leisure Research*, 15/2, 136-155.
- WODC, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE, HOME OFFICE, 2003, *European Sourcebook of Crime and Criminal Justice Statistics – 2003*, Den Haag, WODC.

Summary

This article presents the results of a crime victims survey conducted in Andalusia during the summer of 2002 with a sample of tourists (N = 2 968). Victimization rates are relatively high, thus corroborating the relevance of criminological theories that emphasize the role of opportunities in crime causation and consider tourists as a group highly exposed to the risk of crime victimization. Nevertheless, the offences committed against tourists are not particularly serious and only one half is denounced to the police. The analysis also corroborates the risk of overestimating delinquency by using crime victims survey, insofar as the tourists reported some victimizations that took place beyond the period studied.

KEY-WORDS: VICTIMISATION – TOURISTS – ANDALUSIA

Zusammenfassung

Dieser Beitrag präsentiert die Ergebnisse einer Studie zur Viktimisierung von Touristen und Touristinnen in Andalusien im Sommer 2002 (N = 2 968). Die Viktimisierungsraten

sind relativ hoch, was im Kontext kriminologischer Theorien, die Gelegenheitsstrukturen in den Vordergrund stellen, erklärt werden kann; Touristen und Touristinnen werden dabei als Gruppe mit einem hohen Risiko der Viktimisierung charakterisiert. Allerdings sind die Delikte meistens eher weniger schwerwiegend und nur etwa die Hälfte der Delikte wird der Polizei gemeldet. Die Untersuchung bestätigt darüber hinaus, dass Viktimisierungsstudien das Ausmaß krimineller Delikte überschätzen, weil häufig Viktimisierungen genannt werden, die tatsächlich außerhalb des Untersuchungszeitraums erfolgt sind.

Sumario

El artículo presenta los resultados de una encuesta de victimación realizada en Andalucía con una muestra de turistas ($N = 2\,968$) durante el verano de 2002. Las tasas de victimación son relativamente elevadas, corroborando así la pertinencia de las teorías criminológicas basadas en las oportunidades, que consideran a los turistas como un grupo especialmente expuesto al riesgo de ser víctima de infracciones. Sin embargo, la mayoría de las victimaciones -de las cuales la mitad fue denunciada a la policía- no son particularmente graves. El análisis corrobora igualmente la tendencia de las encuestas de victimación a sobreestimar la delincuencia, en la medida en que los turistas señalan victimaciones sufridas con anterioridad al período estudiado.